



Hong Kong : Préparation

Quand partir

Préférez organiser votre séjour en novembre ou en décembre, vous profiterez ainsi d'un climat optimal pour découvrir la région.

Formalités administratives

Il ne vous sera pas nécessaire d'obtenir de visa si votre séjour est inférieur, ou égal, à trois mois. Veillez bien à vérifier que votre passeport dispose d'une période de validité d'au moins 6 mois après votre retour. Si vous désirez vous rendre en Chine, ou que vous en venez, d'autres formalités sont nécessaires : consultez la fiche de la Chine sur ce site.

Argent

La destination reste chère, bien que les tarifs dans les hôtels aient diminué. Comptez déboursier une quarantaine d'euros par jour, pour lesquels vous ne disposerez que du confort minimal. Le budget restauration est notamment très élevé. Vous ne rencontrerez aucune difficulté pour utiliser vos cartes de crédit. Si vous devez changer des devises, il vous est conseillé de vous rendre dans une banque.

Santé

Si vous devez vous rendre en Chine, ou que vous en venez, d'autres précautions sont à prendre. Consultez la fiche de ce pays.

Si votre séjour se limite à Hong Kong, il vous est juste conseillé de vous faire vacciner contre la fièvre typhoïde et contre les hépatites A et B.

Comment s'y rendre

Depuis la France, vous trouverez aisément des liaisons aériennes : son aéroport international est très bien desservi. Vous pouvez également, depuis la Chine, emprunter le réseau ferroviaire : il existe des liaisons par train express entre Hong Kong et la région de Canton ou encore Pékin (qui reste tout de même à 30h de train). Des liaisons par car sont également proposées.

Adresses utiles

Ambassade de Chine en France :
11 avenue George V - 75008 Paris
(tel.) 01 49 52 19 50
chinaemb_fr@mfa.gov.cn

Ambassade de France en Chine :
3 San Li Tun Dong San Jie - Chaoyang district
100600 Beijing
(tel.) [86] (10) 85 32 80 80

presse@ambafrance-cn.org